

spirituel, cette Ville et son District, selon les pouvoirs qu'il en a reçus du Souverain Pontife et de l'Evêque de ce Diocèse. Et parce qu'il convient que je fasse connaître les motifs qui m'ont déterminé à faire la démarche que je fais aujourd'hui, je présente à cet effet les Observations suivantes, que je sou mets à mes Supérieurs Ecclésiastiques, et dans lesquelles je n'ai aucune intention de contrister le respectable Corps dont je suis membre, ou de lui porter le moindre préjudice. Je veux au contraire en plaidant la cause de notre Evêque et de son Suffragant Auxiliaire, me rendre utile à mes confrères, et leur prouver l'attachement sincère que j'ai pour eux.

Séminaire de Montréal, 1er Juin, 1824.

(Signé,)

BÉDARD, PTRE.

